

1791 - 1798

La révolution Bas-valaisanne

La conjuration des Crochets - 6 février 1791 à Val-d'Illiez

Après l'amnistie de l'automne 1790, le retour d'un gouverneur à Monthey, et la soumission des différentes communes et châtellenie faite - pour Vionnaz ce fut le 6.11.1790, les esprits restaient échauffés dans le Bas-Valais.

Le 6 février 1791 se tient à Val-d'Illiez une réunion de quelques hommes ayant le projet de piller l'Abbaye de Saint-Maurice et d'égorger tout résistant potentiel, en particulier le grand bailli Sigristen, le secrétaire d'Etat Roten et l'ancien gouverneur de St-Maurice réunis au monastère. Les instigateurs comptent sur la collaboration d'une trentaine d'hommes au moins.

L'exécution du projet est prévue pour la nuit du 8 février, mais le complot est trahi par l'abbé **Clément** qui a entendu les confidences de l'épouse d'un des membres, si bien que l'affaire ne se réalise pas.

Par conjuration des Crochets, il s'agissait d'assassiner des notables que l'on devait pendre sur le pont de Monthey au moyen de crochets fabriqués dans ce but, soit quelque cent-soixante personnes influentes, des magistrats le plus souvent, entre Vouvry et Martigny.

La machine judiciaire se mit en marche en mai 1791, et les interrogatoires se poursuivirent jusqu'à l'automne. Le Bas-Valais fut à nouveau occupé par plus de 500 soldats. Les principaux accusés désignés au nombre de 11 sont emmenés à Sion pour y être entendus par la Haute Commission le 19 octobre.

Ils y sont interrogés à plusieurs reprises avec le supplice de l'estrapade (l'accusé est suspendu par ses poignets attachés dans le dos, des pierres attachées à ses pieds, puis lâchées brusquement, ce qui arrache des aveux fatals).

La Haute Commission s'avère impitoyable et manifestation disproportionnée en regard des accusations. Le 19 novembre 1791, sont exécutés par pendaison et décapitation sur la colline des Potences à Sion, Pierre Rey, Jean-Joseph Durier, Jean-Louis Borrat, ainsi que Pierre Guillot et Barthélémy Tormaz.

1798 révolution en valais

De 1791 à 1798 - La carrière de Michel Dufour prend forme



Le château de Monthey

En 1791, il est juge à Vionnaz. En avril 1792 il est nommé major de la bannière de Monthey, et il doit par conséquent diriger les manœuvres, les revues, faisant office d'instructeur de plusieurs centaines d'hommes.

En 1792, le torrent de la Greffaz sort de son lit et cause de nombreux dégâts. **Michel Dufour**, au nom du conseil de Vionnaz, se rend auprès du gouvernement valaisan qui accepte et autorise la coupe de deux cents plans de gros sapins

En 1796, la République française paraît menaçante, et Michel Dufour effectue les revues des troupes le dimanche dans les différentes localités: le 29 septembre à Monthey, le 2 et 9 octobre à Vionnaz et Vouvry, le 16 octobre à Val-d'Illiez.

Le lundi 29 janvier 1798, le conseil de la bannière de Monthey se réunit et proclame son indépendance et sa volonté de former un nouveau dizain avec toutes les prérogatives et prééminences qui appartiennent aux autres dizains. Un comité provisoire d'une quinzaine de personnes est formé, **Michel Dufour** en est membre.

P.-A. Putallaz - Annales valaisannes



Michel Dufour
Député du Valais